Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Où va votre argent?

Bulletin

AN 1, ÉDITION 2

Caisse d'économie solidaire
Septembre 2025

MOBILISER L'ARGENT POUR ACCROÎTRE LA PLACE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU QUÉBEC

Principale coopérative financière de l'économie sociale au Québec, la Caisse d'économie solidaire Desjardins contribue largement à façonner le paysage social, communautaire, coopératif et syndical du Québec, et ce, depuis très bientôt 55 ans (février 2026)

OÙ VA VOTRE ARGENT?

Afin de favoriser une finance saine et responsable, nous poursuivons notre démarche de reddition de compte axée sur la transparence. Ce bulletin, publié deux fois par an (janvier et septembre) et notre rapport d'activités, ont pour objectif de répondre à vos préoccupations et vous donner des informations sur nos financements, particulièrement ceux des projets collectifs.

Dans cette édition, nous abordons plus particulièrement l'utilisation de la ristourne collective, notamment en appui à l'habitation sociale et communautaire et pour un budget participatif unique dans une institution financière.
Un rappel important, notre ristourne collective est celle que l'assemblée générale des membres a accepté de collectiviser en avril dernier, pour redonner à la communauté.

Bonne lecture de ce deuxième bulletin !

PORTRAIT DU PREMIER SEMESTRE 2025

Au 30 juin 2025, 9 146 épargnants – des associations, des citoyens, des syndicats, des coopératives et des entreprises à but lucratif ont choisi le **Placement à rendement social***. Ce faisant, nos épargnants nous ont confié ainsi **1,5 milliard de dollars.**

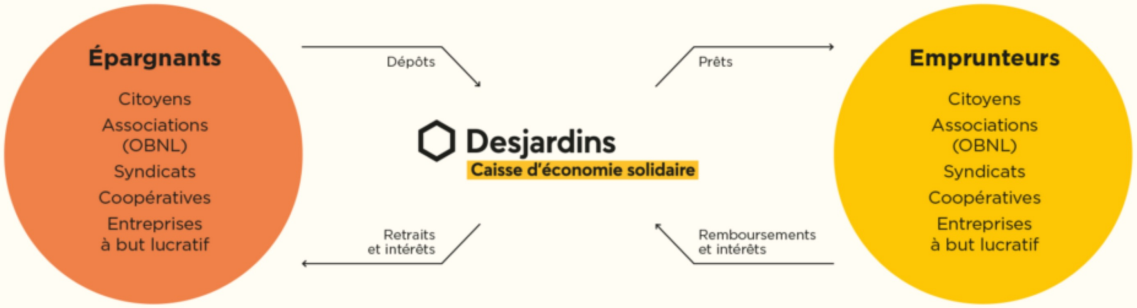
Cette épargne confiée à la Caisse sert à financer les activités d'organisations que vous connaissez toutes et tous pour leur pertinence. Ils créent un impact social, écologique et économique. Notre classification est élaborée à partir de la mission première des organisations.

***Le placement à rendement social** est une marque de commerce de la Caisse pour mettre en valeur et faire la promotion de l'usage que la Caisse fait des dépôts de ses membres épargnants. Par sa fonction principale d'intermédiation financière, la Caisse utilise les dépôts de ses membres avant tout pour faire des prêts à ses membres emprunteurs.

💡*Note aux lecteur.rices : dans ce bulletin, nous utilisons le terme prêt « autorisé ». Il s'agit du montant de financement autorisé dans le cadre d'un projet. Au moment de lire ces lignes, le montant déboursé au membre peut être plus bas, selon l'évolution du projet.*

SOLIDARITÉ ÉPARGNANTS-EMPRUNTEURS À LA CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE AU 30 JUIN 2025

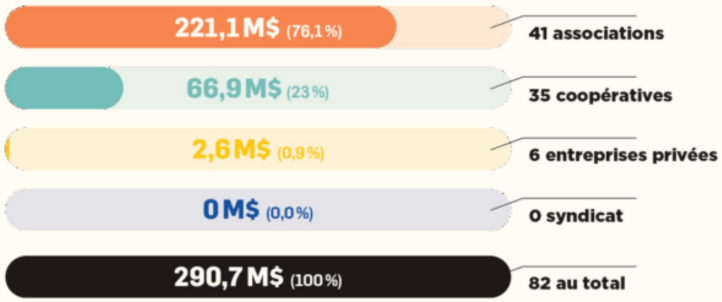
Le rôle d'intermédiation de la Caisse



Du 1er janvier au 30 juin 2025, *la Caisse d'économie solidaire a autorisé au total* **87 *prêts à* 82 *organisations collectives et*** *à but lucratif* ***pour un total de* 291 *millions de dollars.***

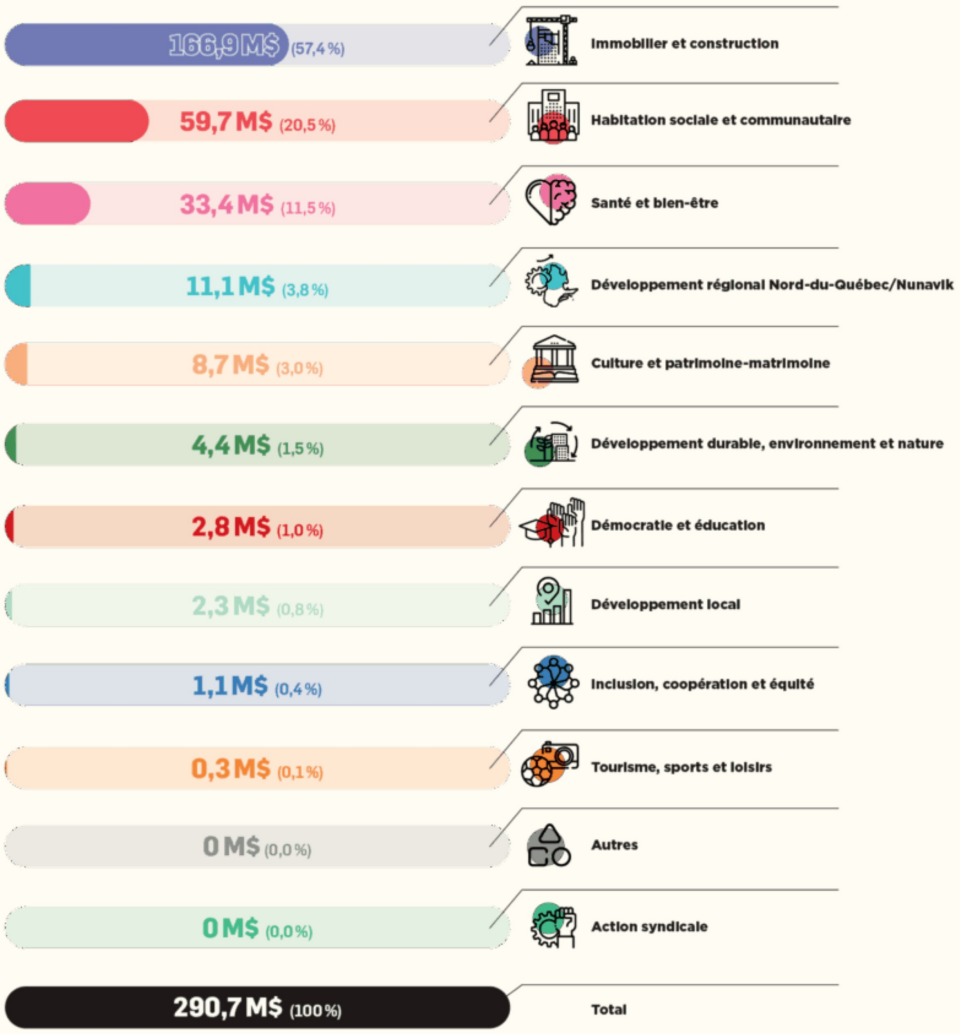
La Caisse d'économie solidaire agit en cohérence avec sa mission de partenaire financier des entreprises collectives. **Entre janvier et juin 2025, 99,1 % des montants ont été octroyés à des associations (76,1%) et à des coopératives (23,0 %).**

AUTORISATIONS PRÊTS ET MARGES DE CRÉDIT SELON
LE TYPE D'ENTREPRISE (JANVIER À JUIN 2025)
PAR MONTANT TOTAL AUTORISÉ EN MILLIONS DE DOLLARS – M$)



Ces prêts soutiennent majoritairement les domaines d'activités suivants :

AUTORISATIONS PRÊTS ET MARGES DE CRÉDIT SELON
LE DOMAINE D'ACTIVITÉS
PAR MONTANT TOTAL AUTORISÉ EN MILLIONS DE DOLLARS – M$ (JANVIER À JUIN 2025)



QUELQUES EXEMPLES DE FINANCEMENTS

- Les Enfants de l'espoir de l'Outaouais : 1,1M$ $ pour bâtir la Maison de l'Espoir, un lieu de partage, de lutte à l'exclusion où sont regroupés des services adaptés qui répondent mieux aux besoins des enfants et de leurs familles – Lire la nouvelle
- Cintech Agroalimentaire : 600 000 $ pour s'équiper en technologies de pointe pour soutenir l'innovation dans le monde de l'alimentation – Lire la nouvelle

GROS PLAN SUR L'HABITATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

885 membres – coopératives, OBNL ainsi que leurs regroupements – unis pour bâtir des milieux de vie solidaire. L'habitation sociale et communautaire, notre secteur phare financé, accompagné et soutenu. S'ajoutent 82 organisations spécialisées en hébergement pour aîné.e.s; personnes en perte d'autonomie, en situation de précarité ou à risque d'itinérance, refuges pour femmes et jeunes, etc. Le soutien financier que nous leur accordons est amplifié par **notre ristourne collective, le Fonds d'aide au développement du milieu**

(FADM), un levier complémentaire qui contribue à transformer des projets porteurs en réalité durable pour les communautés en manque de logements vraiment décents et abordables. Le FADM n'est pas un prêt, mais une enveloppe de soutien non remboursable (semblable à une subvention) destinée à appuyer des projets structurants ponctuels dans la communauté.

Grâce à la ristourne collectivisée de nos membres, nous avons pu soutenir concrètement le secteur de l'habitation sociale et communautaire en transformation.

Des nouvelles à lire

- La Bouée société acheteuse : 95 nouvelles unités de logement qui verront le jour à Sainte-Foy – Lire la nouvelle.
- Coopérative d'habitation La Visionnaire : 2,5 M$ pour l'achat d'un immeuble de 21 logements à Longueuil – Lire la nouvelle.

RISTOURNE COLLECTIVE

La Caisse d'économie solidaire Desjardins est la seule institution financière au Québec dont les membres réunis en assemblée générale renoncent année après année, depuis au moins 2006, à leurs ristournes pour soutenir des projets collectifs. Lors de l'AGA 2025, les membres ont accepté la recommandation du conseil d'administration de verser **2,6 millions $.** De cette somme, plus d'un million de dollars a été attribué à deux initiatives uniques :

- **665 000$ ont été donnés à huit lauréats pour encourager le renforcement des capacités en habitation sociale et communautaire.** Ici, il est question de favoriser la fusion, le regroupement, la mutualisation, la pérennité. Voici le compte rendu de cette transformation en continu.
- **500 000$ ont été attribués à six projets,** dans le cadre **d'un budget participatif, une démarche inédite dans une institution financière au Québec.** Les membres ont choisi leur coup de cœur : six projets parmi quinze finalistes.

La Caisse a invité ses membres – qu'ils soient citoyen.ne.s ou entreprises – à **décider collectivement de l'utilisation d'une partie de la ristourne collective,** en proposant et en votant des projets s'inscrivant dans la **vision d'*une société transformée pour le bien commun.*** Tous et toutes ont pu participer à des ateliers afin de réfléchir ensemble et bonifier les idées**. Une première pour une institution financière au Québec : un véritable exercice de démocratie et de retour à la communauté.**

Au final, **six projets ont été retenus,** provenant de **cinq régions du Québec** et **un à portée nationale. Ils mettent en lumière l'importance des jardins nourriciers et éducatifs, de la transmission des savoirs, de la protection de la qualité de l'eau ou encore de l'embellissement d'un quartier marqué par le passage d'une autoroute.** Découvrez-les ici.

Le prochain rapport d'activités 2025 sera publié fin avril 2026. D'ici là, pour suivre notre démarche de transparence, prenez connaissance du rapport d'activités 2024.

MOT DE LA FIN

Nous avons choisi depuis près de 55 ans de soutenir une économie qui crée une richesse collective. Un grand merci à vous, membres épargnants, membres emprunteurs, salariés, bénévoles et partenaires ! Sans vous, rien de tout cela ne serait possible.